

6,29 MEUR pour la qualité et la sobriété en eau dans le Pays de Valois

La Communauté de Communes du Pays de Valois et l'Agence de l'eau Seine-Normandie ont signé ce mardi 2 septembre 2025 un **Contrat Territorial Eau et Climat**.

Doté de **6,29 millions d'euros sur 6 ans**, ce contrat fixe une trajectoire collective pour :

- o améliorer la qualité de l'eau brute,
- o sécuriser l'alimentation en eau potable sur un territoire marqué par des captages sensibles,
- o réduire les prélèvements et favoriser la sobriété en eau, dans un contexte de changement climatique.

Il s'agit d'une étape clé pour le territoire, qui associe collectivités, agriculteurs, associations et habitants autour d'objectifs concrets :

- o ramener les nitrates sous les seuils de vigilance,
- o réduire de 39 % les pertes en réseau,
- o atteindre un rendement de 87 % et baisser les prélèvements de 7 à 10 % d'ici 2030.

Vous trouverez ci-joint le communiqué de presse détaillant les enjeux, le programme d'actions et les engagements pris par la CCPV et l'Agence de l'eau.

Nous restons à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.

Bien cordialement,

Votre contact

Delphine Luc

Directrice de la Communication

CC du Pays de Valois

0361589192

delphine.luc@cc-paysdevalois.fr